DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°152-2019 / DC/BR / DG

SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que le Trésor Public de Côte d'Ivoire procédera, le 28 décembre 2019, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK Etat de Côte d'Ivoire 5,75% 2015-2020 » pour un montant global net d'impôt de **16 315 312 500 FCFA (Seize Milliards Trois Cent Quinze Millions Trois Cent Douze Mille Cinq Cent FCFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BNI FINANCES, 01 BP 670 Abidjan 01 ; Tel, (225) 20 31 07 77 ; Fax : (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 19 décembre 2019

Le Directeur Général

Dépositaire Central • DC / BR • Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

Siège social : Abidjan-Plateau 18, avenue Joseph Anoma
01 BP 3802 Abidjan 01
RC : CI-ABJ-1997-B-208436 CC : 9819726-E
Tél. : (225) 20 31 55 50 / 20 32 66 85 - Fax : (225) 20 32 66 84